

Paris, le 10 avril 2009

Communiqué

Enseignement supérieur et recherche : Le gouvernement ignore la mobilisation et passe en force.



Le Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat du 9 avril 2009 a émis un avis favorable sur deux décrets concernant l'enseignement supérieur. L'un relatif à des dispositions statutaires concernant les enseignants chercheurs, les professeurs d'université et les maîtres de conférence, l'autre relatif au Conseil national des universités.

Ces deux textes entraînent des dispositions contre lesquelles la communauté universitaire est en lutte depuis des mois.

Ces textes auraient du être retirés de l'ordre du jour de ce conseil suite au vœu adopté lors de la séance de la section syndicale de ce conseil.

Le gouvernement a choisi de les maintenir et c'est juste avant la tenue du Conseil que Solidaires a appris que les deux textes seraient traités.

A la demande d'une organisation syndicale (la FSU), le vœu de retrait a de nouveau été voté en séance et repoussé (vote pour CGT, FSU, FO et Solidaires) , le Secrétaire d'état à la Fonction publique invoquant le respect des délais techniques et indiquant que ce n'était pas au CSFPE de discuter du fond.

Les représentants des ministères concernés sont intervenus pour louer un dialogue social intense pour l'élaboration de ces textes.

Solidaires a dénoncé ce discours qui consiste à dire que tout va bien alors que la mobilisation est inscrite fermement dans la durée. La veille encore, les personnels manifestaient à l'appel de la coordination nationale des universités, soutenus par l'Union syndicale Solidaires. Dans ce contexte, nous avons rappelé à Monsieur Santini que le Conseil supérieur était plus qu'une instance technique et que nous attendions une réponse politique de sa part.

Les deux textes ont été adoptés (Administration, Unsa, CFTC, CFDT).

Solidaires dénonce ce passage en force et continue à appeler au soutien de la communauté universitaire en lutte, avec ses syndicats membres (Sud Education, Sud Recherche EPST, Sud Etudiant) et la coordination nationale.